

DEC131963DR01

Décision portant nomination de Mme Colette BOUILLOT-GILBERT aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte 7241 - Centre interdisciplinaire de recherche en biologie (CIRB)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC11A004DSI portant création de l'unité mixte n° 7241 - Centre interdisciplinaire de recherche en biologie (CIRB) et nommant M. Alain PROCHIANTZ en qualité de directeur ;

Considérant que Mme **Colette BOUILLOT-GILBERT** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS du 7 au 9 avril, puis du 3 au 5 mai 1999.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme **Colette BOUILLOT-GILBERT**, IEHC, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n° 7241 - Centre interdisciplinaire de recherche en biologie (CIRB) à compter du 1^{er} janvier 2011.

Mme **Colette BOUILLOT-GILBERT** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme **Colette BOUILLOT-GILBERT** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le 10 juin 2013

Alain PROCHIANTZ

Directeur de l'UMR 7241

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A

Visa de Serge HAROCHE, administrateur du Collège de France

Visa de Marie-Pascale MARTEL, déléguée régionale INSERM Paris 12

DEC 131757INSHS

Décision portant cessation de fonctions de Mme Edwige Rude-Antoine et nomination de M. Alain Mangeol, directeur par intérim de la formation de recherche en évolution n°3594 intitulée Centre de recherche sens, éthique, société (CERSES)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 130263INSHS en date du 28 février 2013 portant création de la formation de recherche en évolution n°3594 intitulée Centre de recherche sens, éthique, société (CERSES) et nommant Mme Edwige Rude-Antoine Edwige directrice de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

- I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Edwige Rude-Antoine, directrice de la formation de recherche en évolution susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} juin 2013.
- II. A compter de cette même date, M. Alain Mangeol, délégué régional pour la circonscription Paris A du CNRS, est nommé directeur par intérim de la formation de recherche en évolution susvisée jusqu'au 31 décembre 2013.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17/06/2013

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Joël Bertrand